

MAUCLÈRE (DÉSIRÉ)

Châlons 1848.

MEMBRE PERPÉTUEL.

Notre camarade Maucière Désiré (Châl. 1848), membre perpétuel de notre Société, ancien directeur des usines du Val-d'Osne, puis de Joinville, est décédé le 9 juin 1911, à Joinville (Haute-Marne).

Ses obsèques furent particulièrement imposantes; la population joinvilloise tout entière avait tenu à rendre un dernier hommage à celui qui, de son vivant et après sa mort, se montra son généreux bienfaiteur; ce fut une réelle manifestation de reconnaissance rendue par tous à l'administrateur éclairé, à l'ancien patron intègre, à l'homme bon et généreux que fut Désiré Maucière.

De nombreuses et importantes délégations avaient pris place dans le cortège; le Conseil municipal de Joinville, celui d'Osne-le-Val, les commissions administratives de l'hospice de Joinville, du bureau de bienfaisance, les diverses sociétés locales, etc., y assistaient; notre Société était représentée aux obsèques par plusieurs Camarades du Groupe régional.

Toutes ces délégations et sociétés se succédaient, ayant à leur tête des porteurs de magnifiques gerbes et de superbes couronnes offertes par chacune d'elles.

On remarquait également, dans l'assistance, le groupe des anciens ouvriers de l'usine de Joinville, presque tous médaillés.

La cérémonie religieuse eut lieu à l'église de Joinville; au cimetière, les discours suivants furent prononcés :

DISCOURS DE M. É. HUMBLLOT

MAIRE DE JOINVILLE.

MESDAMES, MESSIEURS,

Après une longue vie faite de travail et de bonté, M. Maucière rejoint dans la tombe son épouse bien-aimée et son fils, sur lequel il avait fondé tant de légitimes espérances.

C'est un deuil cruel qui frappe Joinville, Messieurs, et le Maire a le

douloureux devoir d'apporter ici l'expression bien attristée des sentiments de la population.

Mais à cette disparition, dont nous sentons tous la tristesse, survivront dans tous les cœurs joinvillois le souvenir et la reconnaissance qui sont dus à cette homme de bien, dont la bienfaisance ne connaissait pas de limites.

Oui, Messieurs, cette reconnaissance survivra et j'ai la confiance que nous saurons en donner un témoignage manifeste et durable.

Fidèle à la ligne de conduite qu'il avait toujours adoptée depuis la perte de ceux qu'il aimait, M. Maclère, ne s'inspirant que de sa raison comme de son cœur, n'obéissant qu'à sa droite et rigide conscience, épris de justice autant que de saine philanthropie, M. Maclère fut toujours résolu dans ses actes mûrement pesés et réfléchis.

Il n'a pas voulu oublier la ville de Joinville, qui l'avait si sympathiquement accueilli dès la première heure. La population, qui avait pu mesurer sa haute valeur, l'avait, à plusieurs reprises, porté au premier rang de ses élus, élus à la tête desquels sa place eût été tout indiquée pour le plus grand bien de tous.

Il n'a pas oublié ses anciens ouvriers, qu'il affectionnait avec un cœur de père et qui trouvaient près de lui appui et protection. Il leur préparait une pépinière de dignes successeurs par ses encouragements aux apprentis.

Par des libéralités faites de son vivant, par des dispositions testamentaires auxquelles il donna une ampleur inconnue jusqu'à ce jour, notamment au profit de la ville et de l'hospice, il témoigna de ses préoccupations de n'oublier personne et de faire participer à ses largesses tous ceux qui en étaient dignes.

Dans cette douloureuse circonstance, j'ai la consolation de pouvoir vous apporter l'assurance que l'œuvre de M. Maclère aura un continuateur sur lequel nous pouvons compter.

Messieurs... Celui que nous accompagnons à sa dernière demeure fut une grande figure, un noble caractère.

Il était doué d'une intelligence supérieure qui lui permit de sortir le premier de l'École d'Arts et Métiers de Châlons, car il n'était le second nulle part.

Il avait une remarquable puissance de travail, il avait le goût de la simplicité, de l'ordre et de la correction. L'austérité de sa vie n'enlevait rien au charme qu'il apportait dans ses relations et, malgré son avis réservé, il avait un cœur affectueux et bon.

Qui ne l'a vu, comme moi, après les grands chagrins de sa vie, visiter la tombe de ses chers disparus et puiser dans cet émouvant pèlerinage le réconfort qui lui était nécessaire pour survivre à sa douleur!

De sa visite au cimetière, où dorment leur dernier sommeil ceux qui s'en sont allés, M. Mauclère sortait raffermi et plus fort, la main tendue à ceux qui souffrent.

La mort de M. Mauclère fut le digne couronnement de sa vie : elle fut courageuse et exemplaire.

Nous prions sa famille d'agréer nos respectueuses condoléances.

Au nom de la population joinvilloise,

Au nom du Conseil municipal,

Au nom de la Commission de l'hospice et du Bureau de bienfaisance, et de la Société de Secours mutuels, j'ai l'honneur d'adresser à M. Mauclère le dernier adieu et l'hommage ému de leur reconnaissance.

DISCOURS DE M. LE MAIRE D'OSNE-LE-VAL

MESDAMES, MESSIEURS,

Une voix beaucoup plus autorisée que la mienne vient de retracer éloquemment la vie si dignement remplie et les éminentes qualités de cœur et d'esprit de celui que, tous, nous regrettons du plus profond de notre cœur; je n'aurais donc rien à ajouter si, comme maire de la commune d'Osne-le-Val, qui fut à la fois le berceau de sa noble compagne et le témoin de ses débuts aux usines du Val-d'Osne qu'il dirigea, pendant de longues années, avec une rare compétence et une distinction dont le souvenir est resté ineffaçable, je n'aurais, dis-je, rien à ajouter s'il ne m'incombait le triste privilège, le douloureux devoir, de venir, au seuil de cette tombe trop tôt ouverte, hélas! surtout pour les malheureux déshérités de la fortune dont il était la providence, déposer au nom de tous mes administrés, de mon conseil municipal et en mon nom personnel, en même temps que nos très profonds regrets, le tribut de notre inaltérable gratitude pour tous ses bienfaits, l'hommage de notre admiration pour cet homme de bien, dont nous n'oublierons jamais la noblesse de sentiments, la générosité de cœur, l'inlassable bienveillance.

Cher Monsieur Mauclère, vénéré bienfaiteur, excellent citoyen, admirable vieillard, qui, durant votre longue existence, sans défaillance aucune, avez fait honneur à l'humanité, je vous donne la ferme assurance que,

par delà la tombe, votre pieuse mémoire ne périra jamais; car elle est et restera éternellement gravée dans nos cœurs et dans celui de nos descendants à qui, je vous le jure, nous saurons enseigner le culte du souvenir!

Adieu, cher bienfaiteur, adieu!

DISCOURS DE M. LAZARO

DOYEN DES OUVRIERS DE JOINVILLE.

CHER MONSIEUR MAUCLÈRE,

Les survivants de vos anciens ouvriers, dont les rangs sont aujourd'hui bien éclaircis, m'ont chargé de déposer, en leur nom, sur votre tombe, au moment de se séparer de vous pour toujours, une modeste couronne, faible témoignage de leur gratitude envers celui qui fut leur patron.

Trente années se sont écoulées depuis que vous avez été demander à la retraite un repos qui n'a pas été sans amertume, car de cruelles séparations vous ont affligé. Mais le temps a été impuissant à nous faire oublier les heures laborieuses passées sous vos ordres, heures que nous acceptions avec courage, car nous savions qu'avec vous l'assiduité au travail était toujours remarquée et récompensée; votre qualité maîtresse était une haute conception des sentiments de justice qui établissent, entre le patron et l'ouvrier, des liens d'estime, de confiance et d'affection réciproques.

Chaque année, au mois de janvier, notre groupement se faisait un devoir d'aller vous porter l'expression de son respectueux attachement et vous remercier de la sollicitude que vous ne cessiez de témoigner à votre ancien personnel; la manifestation de vos dernières volontés fut pour vous, encore une fois, l'occasion de prouver, avec une libéralité dont nous vous remercions, que vous ne nous aviez pas oubliés. Nous ne vous oublions pas non plus; votre nom restera gravé dans nos cœurs.

Nous prions votre famille d'agréer nos plus sincères condoléances, et c'est les larmes aux yeux que nous vous disons, cher Monsieur Mauclère, non pas adieu, mais au revoir!

Nous renouvelons à M. Arthur Mauclère, neveu de notre bien regretté Camarade, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos vives et sympathiques condoléances.

LA COMMISSION RÉGIONALE.